

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jati Schimmelpilz-Entferner

Date d'impression: 13.02.2014

Code du produit: 341

Page 1 de 4

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Jati Schimmelpilz-Entferner

N° CAS: 7722-84-1
 N° Index: 008-003-00-9
 N° CE: 231-765-0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Chemia Brugg AG
 Rue: Aaraustrasse 51
 Lieu: CH-5200 Brugg
 Téléphone: 0041 (0) 56 460 62 60 Téléfax: 0041 (0) 56 441 45 62
 e-mail: info@chemia.ch
 Interlocuteur: Matthias Knecht Téléphone: 0041 (0) 56 460 99 02
 e-mail: matthias.knecht@chemia.ch
 Internet: www.chemia.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Nationale Notfallnummer 145**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de la directive 1999/45/CE.

2.2. Éléments d'étiquetage**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
231-765-0	Eau oxygénée ... %; peroxyde d'hydrogène en solution	
7722-84-1	O - Comburant, C - Corrosif, Xn - Nocif R5-8-35-20/22	1 - < 5 %
008-003-00-9	Ox. Liq. 1, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A; H271 H332 H302 H314	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jati Schimmelpilz-Entferner

Date d'impression: 13.02.2014

Code du produit: 341

Page 2 de 4

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
7722-84-1	Peroxyde d'hydrogène	0,5	0,71		VME 8 h	
		0,5	0,71		VLE 15 min	

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	flüssig
Couleur:	farblos
Odeur:	charakteristisch

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jati Schimmelpilz-Entferner

Date d'impression: 13.02.2014

Code du produit: 341

Page 3 de 4

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point/intervalle de fusion:

0 °C

Point d'ébullition:

100 °C

Densité:

1.02 g/cm³

SECTION 10: Stabilité et réactivité

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
7722-84-1	Eau oxygénée ... %; peroxyde d'hydrogène en solution				
	par voie orale	DL50 mg/kg	418 - 445	Rat	
	dermique	DL50	3000 mg/kg	Rat	GESTIS
	par inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	par inhalation aérosol	ATE	1.5 mg/l		

Information supplémentaire référentes à des preuves

le mélange n'est pas classé dangereux conformément à la directive CE1999/45.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
7722-84-1	Eau oxygénée ... %; peroxyde d'hydrogène en solution					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	16,4 mg/l	96 h	Pimephales promelas	IUCLID
	Aiguë toxicité pour les algues	CE50r	0,88 mg/l	72 h	Chlorella vulgaris	

Information supplémentaire

Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jati Schimmelpilz-Entferner

Date d'impression: 13.02.2014

Code du produit: 341

Page 4 de 4

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: non

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales****SECTION 16: Autres informations****Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3**

- | | |
|-------|--|
| 05 | Danger d'explosion sous l'action de la chaleur. |
| 08 | Favorise l'inflammation des matières combustibles. |
| 20/22 | Nocif par inhalation et par ingestion. |
| 35 | Provoque des graves brûlures. |

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

- | | |
|------|---|
| H271 | Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| H332 | Nocif par inhalation. |

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Ce texte est une traduction de la version originale allemande (voir FDS allemande avec la même indice de révision) et ne saurait en aucun cas prévaloir. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)